54me Année — Nouvelle série — No 144 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 2 OCTOBRE 1948.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
Changement d'adresse : 10 frs
C.C.P. Marseille 156-36 — Tél. 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 15 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Le Livre d'Or de notre Tourisme

et de l'Olivier de Mistral au Peuplier de Claude Monet

Je vous avais promis, la semaine dernière, de vous faire feuilleter ensemble, mes chers lecteurs, le Livre d'Or du Tourisme de Sisteron et croyez-moi, la monotonie de cet exercice pourrait être facilement corrigée par la piquante variété des citations aussi judicieuses qu'enthousiastes et que je voudrais placer sous vos yeux et comme un véritable petit Palmarès ! Mais à tout Seigneur, tout honneur ! et la première de ces notes marginales écrites sur ce livre de notre Tourisme est de la main du compositeur de « Ciboulette » et de la « Conchita Ciboulèro », et voici ce que nous écrivait à son passage au pays de Ségustéro le musicien Raynaldo Hahn :

« Heureux de m'être arrêté un instant au seuil de la Provence et presque à sa porte d'or, et dans je ne sais quel « Eclaboussement de Lumière » et dans je ne sais quel Eldorado », et bravo Hahn Raynaldo.

Et savez-vous qu'à sa suite, savez-vous qu'Anna de Noailles, la poétesse du « Cœur innombrable » et des « Eblouissements » fut en effet tout éblouie, elle aussi, par le ciel de Sisteron qu'elle comparait à celui de son Hellade natale !

Continuons à tourner nos pages et nos feuillets, voici Fanny Robianne, la « Junie » de « Britannicus » aux grâces touchantes et pures et qui, par la suite, interprètera la Fannette du Pain du Péché, d'Arène et d'Aubanel, au dernier spectacle en plein air qui fut donné devant l'Arcade au mûrier de la Rue du Glissoir et de la Place de la Grande Ecole. Et voici Fanny Robianne :

« Affectueux souvenir d'une Junie de la Citadelle aux deux charmantes vestales des Acacias ». Mais quelles étaient donc, vers 1935, les trois jeunes vestales en question ? A vous, mes chers lecteurs, de rechercher dans vos souvenirs et de déchiffrer cette petite énigme. Les trois vestales et les trois grâces des Acacias !

Voici maintenant Madeleine Silvain qui nous interpréta d'une voix si pure l'« Iphigénie » de Racine, et nous récita sa prière immortelle. Et c'est une fille de Valensole que Madeleine Silvain, une fille de nos Alpes natales. Elle épousa en justœ Nuptiœ, le fils du célèbre tragédien Silvain qui était l'ami de Paul Arène. Mais avec des tragédiens nous avions aussi des tragédiennes aux temps des représentations classiques de notre théâtre en plein air, et voici celle qui nous interpréta « Clytemestre » et que nous vîmes descendre en litière pourpre sur l'une des rampes où arrivaient à cheval également Ulysse et le bouillant Achille et le Roi des Rois « Agamemnon ».

Voici Jeanne Delvair qui voulut ajouter à tous ses titres de gloire celui de « citoyenne d'honneur » du petit Sisteron et voici ce qu'elle ajouta sur son diplome et comme ses meilleurs titres d'adoption :

« Depuis quatre ans je retrouve avec la même émotion, la Citadelle et son rocher ! Le Mur d'Orange a ici son rival ! Et comment ne voudrait-on pas que j'y revienne avec la même inlassable fidélité... car moi aussi je pourrais faire mienne la phrase émouvante de l'ancien troubadour reprise par le grand Mistral: Sistéroun ! Sistéroun !... Es moun endret ! Lou Ro ! la roche grise et ensorcelée ! Lou capeiroun et l'Eilamoun !... C'est mon endroit... et c'est mon pays !

Et l'instigateur de nos anciens spectacles classiques et le « Recruteur » de nos tragédiennes, le Choreute et le Baile Provence Marcel, à la cape en bataille, improvisa pour Jeanne Delvair ce compliment sur le Livre d'Or Touristique :

« Au son de sa lyre, Amphion, disciple d'Apollon, nous bâtissait des villes, mais c'est au son de sa voix forte et grave, et de sa voix d'or, sa voix de tragédienne, que Jeanne Delvair nous rebâtit, chaque fois, la Citadelle ! »

Hélas ! Hélas ! qui donc nous la rebâtira de nouveau, sur son temple écroulé !... le temple de Sipcène et à la blanche Propylée !.....

Avec Jeanne Delvair, son camarade Albert Lambert était venu couper la Javelle au pied des gerbiers du « Chemineau » et il nous avait interprété avec le même brio « Hernani » et « Ruy Blas », et il était allé ensuite s'incliner sur la tombe de Paul Arène et de retour il avait écrit sur le Livre d'Or « Souvenir de Sisteron et de sa Citadelle » et à côté d'elle « Souvenir d'une tombe éternelle » et José de Hérédia eut aimé ce beau « Pantaia » de l'âme ravie, de l'âmo ravido !....

Mais continuons notre Palmarès et en 1936, voici la Reine de Paris et la Reine de toutes les Reines de France qui nous laisse en ces pages de notre Livre la grâce de son sourire.

Et avec les douceurs des grâces féminines et vous ne vous attendiez guère à celle-là, voici qu'un sévère magistrat des plus lettrés, successeur sans doute du Président Debrosses, vient nous libeller sur notre livre et comme un grimoire de Justice des « Attendus » d'un jugement digne de faire désormais une jurisprudence touristique et sensationnelle et de la plus haute et poétique fantaisie et goûtez-moi cette rédaction juridique et poétique à la fois :

« Attendu que le soleil, astre radieux et astre des dieux, semble bien avoir élu domicile à Sisteron ; attendu en conséquence qu'il échet de surseoir à toutes recherches et poursuites en d'autres lieux, de cet astre à éclipses ; attendu que sa lumière dorée n'est nulle part plus fluide et plus souple et que la profondeur du ciel où elle vient se répandre rappelle étonnamment ce ciel éclatant de la Grèce antique, par tous ces motifs et autres que nous abrégeons, disons et ordonnons qu'il sera sursis à tout départ inopiné des touristes et des estivants et des visiteurs de ce beau pays et autrement sauf le cas de force majeure et fait et jugé par Nous, et comme auraient pu le faire en leurs temps Minos, Earque et Rhadamante, ces trois juges augures et dont nous n'avons plus, hélas, les subtiles et perspicaces sagesses....

Dommage que notre petite ville n'ait plus son tribunal et qui aurait pu se payer le luxe d'y voir siéger un tel président si bien informé !

Tournons encore un peu les pages de ce livre unique !...

Voici un professeur en Sorbonne, Gustave Cohen, et voici un peintre Danois dont le nom à quelque ressemblance avec le conteur Amundsen et tous les deux sont venus passer ici chacun trois mois « pour y recouvrer, l'un et l'autre, leurs forces perdues » (sic) ! Mais que dire des modernes champions du sport.

Et il n'y a pas, dans tout ce Florilège, que des intellectuels, et dieu merci, les « sportifs » ne sont pas seulement les défenseurs du muscle et du biceps, et ils savent encore au besoin construire une phrase française et trouver le mot d'esprit, et si j'en juge par les remarques assez pertinentes d'un champion de poids lourds et d'un coureur à maillot jaune du Tour de France, car l'itinéraire de jadis de cette course mondiale n'avait pas l'air comme aujourd'hui de nous mettre au rancart !

Mais revenons aussi à nos peintres et à nos professeurs et je vous avais parlé la dernière fois de ce peintre nourri à la mamelle polyedrique du cubisme, l'américain Walter Fripo, amateur de notre folklore provençal et ne m'a-t-il pas fait connaître cette jolie légende « des Moussets » au pays de Volx et de Manosque, et je regrette que la place me soit trop mesurée pour vous la conter.

Exprimons enfin notre très vif regret que le compagnon du peintre cubiste Walter Fripo n'ait pas apposé lui aussi sur notre Livre Touristique sa bonne griffe de parfait lettré, car ce professeur de philosophie au Lycée de Marseille et de Toulouse aurait pu nous donner sur notre Livre d'Or un extrait de ce morceau d'éloquence et d'une magnifique ampleur et qu'il voulut bien nous réciter un certain « soir » et en nous évoquant le verbe sonore du tribun Jaurès. C'était une période aussi solide et aussi bien construite que la leçon de beauté dont nous avions donné un trop bref aperçu l'autre jour, et lorsqu'on nous célébrait ce paysage de Sisteron réalisant ce miracle d'unir dans un heureux contraste l'Olivier de Mistral au Peuplier de Claude Monet....

Mais voici venir justement le proche automne et bientôt vers la Baume et dans ces fonds de prairies naturelles, sur le confluent du Buëch et de la Durance, les hauts peupliers aux lances éffilées vont jaunir peu à peu, et brunir leurs longues quenouilles aux fuseaux élancés autant que des cyprès de rêve et de prière et je me souviendrai d'avoir entrevu un soir de fin Septembre et à la gentilhommière de Ste Euphémie et reflété sur les hautes vitres d'un grand salon d'apparat, un peuplier solitaire qui se dressait dans le crépuscule assombri et semblait y détacher sa pointe mystérieuse et venait doucement éclairer son feuillage de cuivre et de rouille dorée ! Claude Monet, l'impressionniste, eut aimé cette belle vision de solitude et de silence !....

Hippolyte SUQUET.

Les Travaux du Conseil Municipal de Sisteron

Le Conseil Municipal de la Ville de Sisteron s'est réuni dans la salle des délibérations, le Mardi 28 Septembre 1948, à 21 heures, en séance ordinaire pour discuter sur diverses questions, sous la présidence de M. Paret, maire, assisté de MM. Maffren et Thélène, adjoints.

Absents et excusés : MM. Peloux, Bouchet, Roman, Brémond, Niel et Louis.

M. Marcel Lieutier est désigné comme secrétaire de séance.

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité, cependant un léger additif est ajouté au sujet de la subvention accordée à la Société Musicale « Les Touristes des Alpes» pour l'achat de clairons et tambours qui spécifie que, en cas de dissolution de la clique, les instruments achetés par la Ville resteraient sa propriété.

Ensuite, le Conseil passe à l'ordre du jour.

Compression du Personnel du Ravitaillement. — Par suite de la distribution des tickets qu'une fois tous les trois mois, et par ce fait diminution très grande de travail, la Ville ne peut pas garder deux employés à cette besogne vu les gros frais que celà occasionne. Aussi, il est décidé qu'à partir du premier Janvier un employé cessera son travail.

Attribution aux Agents Communaux de l'acompte à valoir sur le reclassement. — Par suite du reclassement des employés communaux, une attribution est allouée soit de 5.000 francs, soit de 3.500 francs aux agents communaux à laquelle vient s'ajouter la prime de 2.500 francs du mois de Septembre.

Augmentation de traitement d'un employé municipal. — A la suite d'une réclamation adressée par une employée municipale pour insuffisance de salaire, satisfaction lui est donnée à partir du 1er Septembre 1948.

Demande de renouvellement de bail. — M. Gilles, directeur-propriétaire des Variétés-Cinéma, vient d'adresser au Conseil une demande de renouvellement de bail pour le logement qu'il occupe avec sa famille. M. Gilles voulant faire des transformations, il lui serait agréable que son bail soit renouvellé car ce bail se termine en Décembre 1949. Satisfaction lui sera certainement donnée mais après une enquête supplémentaire au sujet de l'assurance incendie de la salle de cinéma.

Reconstruction. — Certaines personnes qui ont subi de grands dommages par la perte totale de leur immeuble lors du bombardement du 15 Août, demandent le transfert de leurs dommages dans d'autres villes pour une raison ou pour une autre. Le Conseil Municipal de Sisteron consulté à ce sujet il y a trois mois environ, avait donné un avis défavorable à tout transfert. Aujourd'hui la question est reposée. Après discussion, le Conseil à l'unanimité, oppose un refus catégorique et maintient énergiquement sa première décision.

Création d'une école primaire au quartier de Servoules et du Logis-Neuf. — Sur la demande d'un conseiller municipal habitant ces quartiers, M. Brémond Fernand, demandant la création d'une école primaire, et à la suite d'un rapport très favorable de M. l'Inspecteur, ce mois-ci s'ouvrira dans une salle du Château Roman une école où seront admis tous les enfants. Cette création évitera aux petits garçons et petites filles, surtout l'hiver, de pénibles déplacements.

Achat d'un Piano. — Notre collège mixte possédant un excellent professeur de musique, le Conseil à l'unanimité décide l'achat d'un piano afin que les élèves trouvent dans cet établissement tous les éléments pour recevoir une bonne instruction.

Création de bains-douches. — Autorisation est donnée à la demande de l'Union Syndicale C. G. T. de faire fonctionner des bains-douches dans le local des Saintes-Maries, rue de la Mission, sous son entière responsabilité. Ces douches fonctionneront à des prix raisonnables et seront à la disposition de tout le public.

Eclairage des rues et des quartiers. — Le Conseil avait demandé à l'Electricité de France de bien vouloir faire un projet sur l'éclairage de la Ville et de certains quartiers. Aujourd'hui le projet est presque terminé et 20 lampes seront placées aux endroits mal éclairés et les plus fréquentés.

Le Conseil Municipal émet le vœu qu'une nouvelle répartition plus judicieuse des baraques situées au Cours Paul Arène soit faite pour les sinistrés défavorisés et que la propreté soit respectée. Une lettre en ce sens sera adressée au service de la reconstruction de notre ville.

Après toutes ces discussions, le Conseil examine diverses demandes d'assistance aux femmes en couches, assistance aux vieillards et assistance aux incurables, et lève la séance à 24 heures.

A nos Abonnés et Lecteurs

Par suite des prix toujours élevés du papier et de la main-d'œuvre, etc., nous nous voyons dans l'obligation de porter le No du journal à 5 francs et l'abonnement annuel à 200 francs à partir d'aujourd'hui.

RETOUR

Nouvelle inédite et spécialement écrite pour « Sisteron-Journal » par le romancier Aimé BLANC

(suite)

S'attendre à manger un quignon de pain avec la dernière des boîtes de conserves rapportées du centre de démobilisation et se trouver devant la vieille table de famille endimanchée d'une nappe sur laquelle est servi un simple mais substantiel déjeuner n'est pas tellement désagréable. Découvrir soudain qu'on n'est pas insensible au charme d'un bouquet de fleurs égayant la pièce est davantage complexe.

Jean a d'abord voulu refuser, mais il a vu tant de consternation que sans autrement insister il s'est incliné. Après une sobre salade de pommes de terre, la jeune fille présente des œufs mimosa. Un râble de lapin y succède, délicieusement rôti, qu'accompagne une salade de pissenlits nouveaux. L'ancien prisonnier s'émerveille, complimente et s'excuse d'avoir provoqué tant de peine.

— Comment en si peu de temps avez-vous pu vous procurer tout celà ?

Michèle sourit et avec une pointe d'orgueil avoue n'avoir point bougé de la maison.

— Mais ces œufs, ce lapin ?

— Tout celà est de ma production de même que la crême du dessert.

Toute fière elle explique qu'elle a utilisé la plus grande des étables et qu'elle y élève une chèvre, huit poules et une bonne douzaine de lapins.

— Mais c'est tout un cheptel ! s'exclame le jeune homme....

— Oh ! bien modeste mais suffisant cependant à me procurer le nécessaire. Je n'utilise pas tout le lait, fais des fromages. Je vends des œufs quelques poulets et des lapins, des légumes secs parfois, deux cents kilos de pommes de terre l'an passé, et celà m'a toujours permis de vivre largement. L'été j'engrange un peu de grains et quelque fourrage en prévision de l'hiver...

— Vous faites tout ce travail à vous seule ?

— Ce n'est pas tellement pénible et je ne suis point assez riche pour pouvoir me faire aider.

— Mais c'est magnifique ! s'enthousiasme Jean vraiment sincère et qui curieusement examine mieux son hôtesse.

— Vos parents étaient sans doute cultivateurs, interroge-t-il encore ?

— Pas du tout.... Papa était représentant de commerce.

— Qui donc vous a appris ?

— La nécessité ! Il fallait bien vivre, maman et moi, et ce n'est pas ce qu'on nous allouait au titre de réfugiés ni nos pauvres économies qui nous l'auraient longtemps permis. Ici, il y avait de la terre, des étables vides, et vous n'étiez pas là....

Jean se renfrogne. Il n'aime pas ce rappel à l'atteinte de ses droits. Pourtant, lié par la gratitude du déjeuner offert, il n'ose rien dire, regrette seulement d'avoir accepté. Et d'abord, pourquoi ce déjeuner ? N'est-ce point là une manœuvre ? N'y a-t-il pas d'arrière pensée sous le geste ?

De nouveau le poison du doute distille son venin. Il y a cinq ans, Jean aurait accepté cette invitation sans essayer d'en chercher le motif, il en aurait même sûrement découvert l'objet : plaisir et gentillesse de fêter le retour d'un prisonnier, de lui faciliter ses premiers contacts avec la vie nouvelle.

(à suivre)

———

Voir « Sisteron-Journal » du 30 Juillet, 7 et 14 Août, 11, 18 et 25 Septembre.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

AUX VARIETES. — C'est sous d'heureux auspices que s'ouvre la saison des bals aux Variétés. Demain soir à 21 heures, un orchestre d'élite fera tourbillonner valseuses et valseurs aux sons entrainants d'un répertoire choisi.

L'automne avec son cortège de journées ensoleillées, ses soirées douces et agréables, incite la jeunesse à profiter des prémices de la saison pour se livrer à ses ébats favoris.

Elle est donc invitée à se divertir demain Dimanche, en soirée, à ce bal qui est l'ouverture d'une série qui aura lieu au cours des saisons automnales et hivernales.

A VENDRE :

BERLIET 944 ; CONDUITE INTERIEURE très robuste, à vendre bas prix ou sur offres.
Voir BREMOND, garagiste à VOLX.

ON RENTRE ! ON RENTRE ! C'est certainement à regret que les élèves de notre ville ont repris le chemin de toutes nos écoles.

Finies les gambades au bon soleil, les courses à travers champs, il faut oublier ces belles journées de liberté.

Ce Vendredi à 8 h. 30, toute cette belle jeunesse, proprement mise et jouissant d'une belle santé que le grand air a vivifié se dirigeait vers les établissements scolaires avec promesse de bien travailler sous le regard bienveillant des maîtres et maîtresses qui feront d'eux et d'elles de bons citoyens et de bonnes mères de famille.

AVIS. — La Préfecture des Basses-Alpes communique qu'en raison de foyers de fièvre aptheuse sur le territoire du canton de Turriers et conformément aux arrêtés préfectoraux des 6 et 9 Septembre 1948, la foire qui devait se tenir à Bellafaire le 4 Octobre prochain, est supprimée.

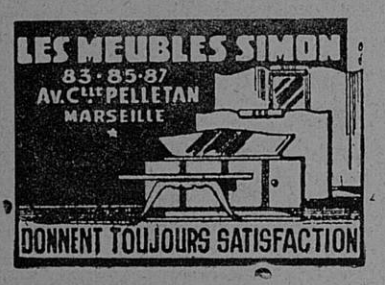

SPORTS

U. S. SAINT-AUBAN-MALIJAI
bat SISTERON-VELO par 3 à 1

Quelques mordus seulement assistèrent à cette rencontre de début de saison.

Si les joueurs de Saint-Auban-Malijai ont gagné ce match, ils le doivent en partie à leur meilleure technique car ils ont cherché à construire tandis que Sisteron a déçu, pratiquant un jeu par trop décousu et peu efficace.

Les deux équipes, surtout celle de Sisteron, manquent visiblement d'entrainement. Il est trop tôt pour se faire une idée sur les possibilités du onze local où foisonnent les jeunes.

Faisons-lui confiance et dans deux ou trois semaines nous en reparlerons.

En lever de rideau les réserves Sisteronnaises s'inclinèrent devant celles de Saint-Auban-Malijai par 4 buts à 1.

—)o(—

Demain Dimanche, à 14 heures, sur le Stade Municipal se déroulera une journée sportive.

En lever de rideau un match amical se dispute entre les équipes réserves de l'Union Sportive Méenne et Sisteron-Vélo.

De suite après, un match comptant pour la Coupe de Provence se jouera entre les équipes premières de l'Union Sportive Méenne et Sisteron-Vélo.

Comme on peut le constater les journées sportives reprennent et nombreux seront les sportifs qui viendront assister au déroulement de ces matches.

—)o(—

MOTO-BALL

Par suite du match de Coupe de Provence qui se dispute demain sur le Stade Municipal, le match de propagande de Moto-Ball ne peut avoir lieu. Il est reporté à une date ultérieure. D'ailleurs nous reviendrons sur cette manifestation avec plus de détails.

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Septembre sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du Journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille.

MUSIQUE. — Avant la reprise des répétitions, ce dont MM. les musiciens seront informés incessamment dans ces colonnes, il est procédé à un inventaire complet du matériel de la Société.

Tous ceux, musiciens ou non, qui détiennent un instrument ou des accessoires, propriété de la Musique, les utilisant ou non, sont priés de les présenter sans retard à M. Durbec, Conservateur, pour vérification.

Les instruments appartenant à la Société sont poinçonnés aux lettres T. D. A. suivies d'un numéro d'ordre.

RENTREE DES CLASSES
Grand choix d'articles pour écoliers
Cahiers — Livres Scolaires
Serviettes — Trousses, etc...
Librairie — Papeterie — Imprimerie
M. PASCAL - LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Téléphone 1.48

ANCEINS PRISONNIERS. — Le bureau de l'Association des Anciens Prisonniers de guerre de la section de Sisteron informe ses adhérents que le Vendredi 15 Octobre 1948, à 21 heures, se tiendra à la Mairie une importante réunion.

Ordre du jour : Formalités à accomplir pour la demande de la carte du Combattant ; questions diverses.

Présence indispensable.

VIEUX TRAVAILLEURS. (Groupe VAOR). — Demain Dimanche, à 16 heures, à la Mairie, réunion extraordinaire des anciens assurés obligatoires et retraités des deux sexes.

Ordre du jour : Paiement des cotisations ; Compte rendu du Congrès de Paris ; Divers.

Seront reçus à cette réunion ceux et celles retraités de même catégorie qui désireront se faire inscrire au groupe pour la défense de leurs droits.

A cet effet, se munir de ses titre, carnet de retraite, et, à défaut, des deux derniers coupons de payement délivrés par la Poste.

VARIETES - CINEMA
Samedi, soirée — Dimanche, matinée
Actualités — Documentaire
et le super-film de la lutte pour la bombe atomique
LA BATAILLE DE L'EAU LOURDE
Dimanche, à 21 heures, Grand Bal.

FOIRE. — La foire de lundi, favorisée par une journée splendide a permis à une foule de vendeurs et d'acheteurs de venir et a été d'une brillante tenue.

Beaucoup de bestiaux, tant ovins que porcins, garnissaient la Place de l'Eglise et le Pré de Foire.

Comme toujours de nombreux bazars ambulants avaient dressé leurs tentes devant la Poste et sur le Cours du Collège.

Ce fut une belle foire qui permit de nombreuses transactions dans le grand commerce, quant au commerce de détail, nous pensons qu'il fit une recette moyenne.

La prochaine foire de la St-Domnin, aura lieu le 11 Octobre.

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

Les communes suivantes sont déclarées infectées de fièvre aphteuse: Seyne, Selonnet, Le Vernet, Verdaches, Auzet, Saint-Martin les Seyne, et Bayons.

Conformément aux arrêtés préfectoraux en vigueur, la totalité du territoire de ces communes est interdit à tous les animaux des espèces : bovine, ovine, caprine et porcine.

En conséquence, au moment de la descente, les troupeaux transhumants devront obligatoirement suivre des itinéraires qui leur permettront d'éviter la traversée des communes ci-dessus énoncées.

Les infractions à la présente disposition seront constatées par des procès-verbaux et déférées aux tribunaux compétents.

Il est recommandé aux propriétaires de prendre dès à présent les mesures nécessaires.

BOULANGERIE DE GARDE. — Lundi 4 Octobre, Boulangerie Bernaudon, Rue Droite.

CASTEL-BEVONS

Colonie de Vacances des Enfants du Personnel de la Ville de Marseille

Malgré le mauvais temps, la kermesse organisée par la Colonie de Vacances de Castel-Bevons a obtenu un très grand succès.

Dès 15 heures, la pluie ayant cessée, les visiteurs se pressaient nombreux devant les stands tenus par les moniteurs secondés par les jeunes colons. Le cinéma permanent, le théâtre de Marionettes refusaient du monde. Le fakir dont les prédictions rendaient les clients souriants, connaissait également une grande affluence. Le jeu de massacre, les anneaux, les manèges, les fléchettes, la loterie nationale, la roulette, réunissaient petits et grands dans une joyeuse ambiance. Enfin un buffet copieusement approvisionné permettait à chacun de pouvoir, à des prix très modestes, se restaurer copieusement.

A 19 heures, M. le Directeur de la Colonie, au cours d'un apéritif auquel assistaient notamment M. Maffren, adjoint au Maire, repésentant la Municipalité de Sisteron, M. Michel, président du Comité des Fêtes, M. le Maire de Bevons, M. le Maire de Noyers, etc.... était heureux de se faire l'interprète des enfants confiés à sa garde, pour dire aux représentants qualifiés des populations voisines, combien leur avaient été sensibles l'accueil et l'hospitalité qui leur avaient été donnés dans ce charmant département des Basses-Alpes et combien il était heureux que, malgré le mauvais temps, leur kermesse ait obtenu un tel succès.

Enfin à 21 heures, devant une assistance de plus en plus nombreuse, un feu de camp présenté par le moniteur Cauvin d'une façon impeccable permettait d'applaudir de nombreux sketchs et des chants d'ensemble présentés par les jeunes colons et par leurs dévoués moniteurs. C'est fort tard dans la nuit et après quelques danses, que se termina cette agréable journée en tous points réussie.

Le lendemain eut lieu, devant la Stèle élevée à la mémoire des Morts pour la France, la cérémonie que le mauvais temps n'avait pas permis de voir se dérouler la veille.

Les enfants, en rangs devant le Monument, écoutèrent avec recueillement l'Hymne au Morts récité par l'un d'eux. Puis ce fut le dépôt d'une gerbe de fleurs et, après quelques mots prononcés par le doyen des moniteurs pour rappeler le sacrifice de ceux qui tombèrent en héros pour la grandeur de la France, une minute de silence et spontanément 200 jeunes voix entonnent une vibrante « Marseillaise ».

Les yeux s'emplissent de larmes et les « jeunes » défilent la tête haute devant la Stèle du souvenir. La chaine est bien soudée. Par l'intermédiaire des héros des Basses-Alpes, les enfants de Marseille promettent à tous ceux qui sont morts pour une France plus grande, d'être dignes d'eux.

Le service des Contributions Indirectes communique :

Augmentation du droit de consommation sur les alcools et reprise des stocks chez les commerçants. — En application des dispositions d'une loi publiée au « Journal Officiel » du 25-9-48, tous commerçants (débitants de boissons, épiciers, pharmaciens, coiffeurs, bazars) détenant des alcools soit en nature, soit sous la forme de produits fabriqués, sont tenus de déclarer à la recette buraliste de leur résidence, dans les 10 jours suivant la publication de la loi, les stocks en leur possession le 29-9-48 à 0 heure.

HERNIE
Chute de MATRICE, de l'ESTOMAC du REIN — EVENTRATION
Infirmités dangereuses, parfois mortelles
Contention totale garantie par les nouvelles Ceintures Médicales de
R. COSSET de Paris
Spécialiste-Orthopédiste
qui recevra de 9 à 15 h. à :
FORCALQUIER — Lundi 4 Octobre Hôtel Ricard
ORAISON — Mardi 5 Octobre Hôtel Nègre
MANOSQUE — Samedi 9 Octobre Hôtel Pascal
SISTERON — Lundi 11 Octobre Hôtel des Acacias
Cabinet Régional, 10, Rue Amiral de Grasse — Nice — sur rendez-vous.
GAINES — VARICES
ORTHOPEDIE - PROTHESE

SOURDS ET DURS D'OREILLE
Bourdonnements ? Entendez-vous sans comprendre ?... Nouvelle méthode de prothèse (sans gêne, sans appareil à porter). *La joie d'entendre clair !* M. MONTAL, 29, Rue Orfila, PARIS, vous recevra gratuitement à :
SISTERON, Lundi 4 Octobre, Hôtel des Acacias, de 9 h. à 3 heures.

Enfin un Cirque qui ne trompe pas
GRUSS-JEANNET
un nom qui est une garantie
Pour la première fois en vos villes
SISTERON, DIMANCHE 3 Octobre
matinée 15 h. — soirée 20 h. 45
Un Spectacle entièrement nouveau
Son Merveilleux Festival de Cirque International
DES VEDETTES AUTHENTIQUES en chair et en os
Du cinéma, de la scène et du sport avec le fameux comique du cinéma KYS (le Buster Keaton Anglais) l'homme qui ne rit jamais
Le champion du Monde et Olympique de force, l'homme le plus fort du monde Ernest CADINE
De retour d'Amérique le grand comique français « le poivrot fil de ferriste » HELLIAS
La charmante et virtuose vedette de la corde lisse ARLETTE GRUSS championne du monde 1946-47-48
Les singes et les chiens acrobates avec le fameux RIN-TIN-TIN, vedette du grand film « L'Orphelin des Neiges » (en technicolor).
Et la première cavalerie de France (40 chevaux) dressée et présentée par M. A. GRUSS.
PARC ZOOLOGIQUE
(Collection de singes, 20 races)
ATTENTION : Prix des Places sans augmentation sur 1947.
Un seul conseil : Louez vos places dès l'arrivée.

ETAT-CIVIL

du 24 Septembre au 1er Octobre 1948

———

Naissances : Maurice André Henri Pesce, Avenue de la Libération. — Claudine Marie Céline Jacob, Avenue de la Libération. — Jeanine Marcelle Thérèse Tarditti, Avenue de la Libération. — Raymonde Yveline Julien, Avenue de la Libération. — Maurice Alphonse Albert Roux, Cô de Catin.

Publications de Mariages : Joseph Joachim Pascal Emile Vollaire, employé d'usine domicilié à Sisteron et Claudine Solange Collombon, sans profession, domiciliée à Marseille.— Roger Aimé Antoine Samuel, agent technique au M.U.R. domicilié à Sisteron et Albertine Blanc, sans profession, domiciliée à Château-Arnoux. — Anna Ida Reynaud, employée des P.T.T. domiciliée à Sisteron, résidant à Manosque et Emile Marquez, garde au 3e escadron de la 9e légion de garde républicaine, domicilié à Marseille.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« Le Sérum Végétal de Vergons »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements sur demande

Droguerie Paul BERNARD
63, Rue Droite
— SISTERON —

PROPRIETAIRES...
Obtenez des cours élevés en plantant des arbres fruitiers à maturité échelonnée.
LES PEPINIERES FRUITIERES DE LA DURANCE
MOULINS DE LA CAZETTE
Tél. 15 SISTERON Tél. 15
vous offrent un choix important de PECHERS, POIRIERS, POMMIERS CERISIERS, etc...
dans les meilleures variétés nouvelles et commerciales.
Authenticité garantie de la variété et du porte greffe
Plants obtenus sous le contrôle phytosanitaire de l'Etat
PRIX AVANTAGEUX
Avant tout achat, consultez-nous et venez visiter nos pépinières.

Chez MUSSO Rue Saunerie SISTERON
Spécialité ARTICLES DE TRAVAIL
Hommes et Femmes
Dépositaire de la Maison « Adolphe LAFFONT - Lyon »
GRAND CHOIX DE COSTUMES
Hommes et Enfants
TISSUS EN TOUS GENRES
— Un coup d'œil s'impose —
PRIX ET QUALITE
Pour la rentrée des classes
Assortiment de Blouses d'enfant en tous genres.
Pour l'Hiver
Vêtements de cuir et canadiennes

TOUT pour la MUSIQUE pour le JAZZ
Accord — Location — Echange
Les meilleures marques
Les meilleurs prix
Spécialité de Jazz
Fournitures les plus modernes
Toutes réparations rapides et garanties
L. ALLEMAND
66, Rue Grande — MANOSQUE

Vous trouverez chez...
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
TOUT ce qui concerne L'ELECTRICITE
Cuisinières, Chauffe-eau, etc...
Moteurs Electriques bobinés cuivre
Groupes Electro-Pompes
Grand Choix de Lustrerie, etc....
INSTALLATIONS ELECTRIQUES sous fil cuivre
— REPARATION —
T. S. F.
Agence « RADIOLA-RALLY », etc...
Vente — Réparation

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

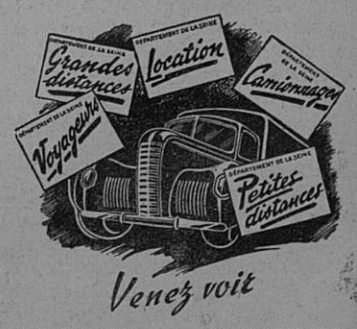

ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

© VILLE DE SISTERON